

## ► Tous les élèves, tous les personnels

**MIEUX ACCOMPAGNER**

**MIEUX FORMER**

**MISE EN ŒUVRE** Une politique de ressources pédagogiques spécifiques.

### **ACTIONS**

Définir les besoins en ressources pédagogiques.

- Lancer une enquête auprès des enseignants par l'intermédiaire des personnels d'encadrement.
- Créer un comité éditorial académique.
- Lister les besoins par discipline et par niveau.

Produire des ressources validées et multisupports.

- Repérer et identifier un vivier d'auteurs.
- Créer des groupes de travail disciplinaires et interdisciplinaires.
- Mettre en place un programme éditorial pluri annuel.
- Associer les partenaires : CTC, Conseils Généraux, Université, associations agréées.
- Éditer des ressources axées sur le numérique.
- Développer le portail académique de ressources « Educorsica ».

Informier et diffuser.

- Sensibiliser les élèves et les enseignants par une campagne de communication.
- Utiliser l'ENT comme vecteur de diffusion.

### **INDICATEURS**

Évaluer le contenu scientifique et pédagogique des ressources.

- Évaluer leur utilisation.
- Analyser les retours d'expérience.

## ► Tous les personnels

### MIEUX FORMER

- MISE EN ŒUVRE** Un plan de formation des personnels repensé.
- ACTIONS** Définir les besoins en formation.
- Lancer une enquête auprès des personnels par l'intermédiaire des personnels d'encadrement
  - Créer un comité académique de la formation.
  - Lister les besoins par discipline et par niveau.
- Construire des plans de formation adaptés.
- Repérer et identifier un vivier de formateurs et de partenaires.
  - Élaborer un plan tenant compte des besoins exprimés, des priorités nationales, académiques et des moyens alloués.
  - Encourager la collaboration interministérielle.
- Informer et diffuser.
- Sensibiliser les personnels par une campagne de communication.
  - Utiliser l'ENT comme vecteur de diffusion.
- INDICATEURS**
- Évaluer le contenu des formations.
  - Analyser les retours d'expérience.

## ► Les enseignants du 1<sup>er</sup> degré

### MIEUX FORMER

- MISE EN ŒUVRE** Un grand plan de formation continue en langue corse des maîtres du 1<sup>er</sup> degré.
- ACTIONS**
- Développer les ateliers de pratique du corse, sur le temps de travail et hors temps de travail ;
  - Organiser une formation lourde, suivie ou filée, en priorité des maîtres de maternelle non encore bilingues ; puis des maîtres enseignant déjà le corse et prêts à passer à l'enseignement bilingue.
- INDICATEURS** Des instructions complémentaires sont données chaque année pour les premier et second degrés par le Recteur dans une lettre de cadrage. Les textes de conventions ÉTAT-CTC constituent également des références incontournables.

## ► Les enseignants : les professeurs principaux

### MIEUX FORMER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Un plan de formation des personnels repensé.
<b>ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Constituer une équipe de formateurs (Orientation, Chef d'établissement, Vie scolaire, enseignant).</li><li>- Élaborer un contenu de formation pour la mise en œuvre du PDMF : rappel des fonctions et des missions spécifiques, rappel des textes, information sur les filières, conduite d'entretien et animation de groupe (classe ou équipe pédagogique), méthodologie pour l'élaboration de projet... échange de pratiques.</li><li>- Établir la programmation des modules de formation et définir la forme et le public cible</li><li>- Proposer une méthodologie d'élaboration des PAIO visant la participation des professeurs principaux et une meilleure collaboration Professeur Principal/CPE/Copsy</li><li>- Constituer une banque d'outils.</li></ul>
<b>INDICATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Impliquer les professeurs principaux dans l'ensemble de leurs missions pour favoriser la mise en œuvre du PDMF</li><li>- Rompre le cloisonnement Professeur Principal/COPSY/CPE.</li></ul>

## ► Les référents culture

### MIEUX ACCOMPAGNER

### MIEUX FORMER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Un plan de formation des personnels repensé : une aide à l'élaboration de partenariats et à l'incitation aux jumelages.
<b>ACTIONS</b>	<p>Faire connaître les conventions cadres signées par le rectorat.</p> <p>Favoriser la mise en relation avec :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les partenaires institutionnels</li><li>- les partenaires du monde associatifs</li><li>- les lieux culturels</li></ul> <p>Préciser le rôle et les missions de la DAAC.</p> <p>Élaborer et diffuser un modèle de convention type simplifiée.</p> <p>Créer un annuaire des partenaires institutionnels et associatifs culturels agréés.</p>
<b>OBJECTIFS</b>	Nombre de conventions de partenariats et de jumelages.
<b>INDICATEURS</b>	Nombre d'établissements, d'enseignants et d'élèves concernés.

## ► Les enseignants en charge de l'histoire des arts

**MIEUX ACCOMPAGNER**

**MIEUX FORMER**

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Un plan de formation des personnels repensé : Une plateforme académique en soutien à l'enseignement de l'histoire des arts.
<b>ACTIONS</b>	Créer un annuaire académique des personnes ressources et des lieux culturels précisant : <ul style="list-style-type: none"><li>- Les sites historiques et patrimoniaux</li><li>- les musées</li><li>- les partenaires du spectacle vivant</li><li>- les lieux de diffusions</li><li>- les services culturels institutionnels</li></ul> Créer un espace numérique de mutualisation des ressources sur le site académique <ul style="list-style-type: none"><li>- L'actualité culturelle dans l'académie</li><li>- Un espace documentaire pédagogique dédié aux enseignants et aux élèves</li><li>- Un espace de mutualisation pédagogique</li></ul> Impliquer les référents culture.
<b>INDICATEURS</b>	Fréquentation par les élèves des lieux culturels. Nombre de partenaires public et privés. Compte rendus des référents culture. Fréquentation de l'espace dédié sur le site académique.

## ► Les enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés

**MIEUX ACCOMPAGNER**

**MIEUX FORMER**

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Un plan de formation des personnels repensé. Une aide à l'élaboration d'un projet culturel.
<b>ACTIONS</b>	Créer un mode d'emploi à l'usage d'un porteur de projets culturel <ul style="list-style-type: none"><li>- Relation avec le VCPE</li><li>- Trouver le dispositif approprié</li><li>- Trouver un financement</li><li>- Bâtir un partenariat de qualité</li><li>- Rôle et soutien de la daac.</li></ul> Valoriser les réalisations au sein de l'établissement et à l'extérieur. Mettre en réseau les porteurs de projets. Créer et mettre en œuvre une grille d'évaluation qualitative.
<b>INDICATEURS</b>	Nombre et pourcentage de projets culturels dans l'académie par rapport à la moyenne nationale. Nombre d'enseignants et d'élèves impliqués. Évaluation qualitative.

## ► Les chefs d'établissements / les directeurs d'écoles

### MIEUX ACCOMPAGNER

### MIEUX FORMER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Un plan de formation des personnels repensé : Une aide à la rédaction du volet culturel des projets d'établissement ou d'école.
<b>ACTIONS</b>	Proposer un guide pour l'élaboration du volet culturel du projet d'établissement. Proposer un guide mode d'emploi pour l'élaboration du volet culturel du projet d'école. Élaborer un formulaire type. Mettre en ligne les VCPE sur le site académique. Préciser le rôle et les missions de la Daac.
<b>INDICATEURS</b>	Nombre de VCPE dans l'académie Nombre d'actions menées par domaines : <ul style="list-style-type: none"><li>- Musique</li><li>- Théâtre</li><li>- Danse</li><li>- Histoire des Arts</li><li>- Sciences et techniques.</li></ul>

## ► Les chefs d'établissements / les directeurs d'écoles

### MIEUX ACCOMPAGNER

### MIEUX FORMER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Un plan de formation des personnels repensé : Une aide à l'élaboration de l'accompagnement éducatif : L'éducation artistique et culturelle.
<b>ACTIONS</b>	Créer une grille d'analyse pour articuler les besoins des élèves et les ressources disponibles. Créer une grille de modalité générale de mise en œuvre. Créer un document recensant la liste des associations, et des structures culturelles et scientifiques agréées. Proposer un modèle de convention type. Créer un fiche de suivi et d'évaluation.
<b>INDICATEURS</b>	Pourcentage du budget accompagnement éducatif consacré à l'Éducation Artistique et Culturelle. Pourcentage du nombre d'ateliers consacré à l'EAC par rapport au nombre global d'ateliers développés dans l'établissement. Nombre d'élèves participant aux ateliers EAC. Pourcentage d'élèves participant aux ateliers EAC.

## ► Les professeurs des écoles stagiaires (1<sup>er</sup> degré)

### MIEUX FORMER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Une personnalisation du parcours de formation professionnelle.
<b>ACTIONS</b>	Mise en œuvre d'axes d'évolution du dispositif d'accompagnement - Augmentation du temps d'observation en écoles annexes - Augmentation du temps consacré à la prise de contact avec l'école d'affectation - Renforcement de l'observation de pratique en classe à plusieurs niveaux - Poursuite de l'amélioration de la coordination avec l'IUFM.
<b>INDICATEURS</b>	Bilan de mise en place des axes cités.

## ► Tous les enseignants

### MIEUX FORMER

<b>MISE EN ŒUVRE</b>	Un plan de la formation des personnels repensé.
<b>ACTIONS</b>	<u>Amélioration de l'articulation entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>d</sup> degré :</u> - Dans le cadre de l'organisation des dispositifs de formation (PAF/PDF) - Dans le cadre de structures d'échanges telles que les réunions de bassin  <u>Organisation de sessions de formation intégrant un développement sur :</u> - Les pratiques d'adaptation pédagogique qui concernent des publics spécifiques - La différenciation pédagogique de manière plus générale - L'évaluation des élèves et l'utilisation du LPC - La formalisation des « PPRE passerelle » - La didactique de la rédaction et de l'orthographe - La didactique des langues (via les TUIC) - L'usage des TUIC au service des apprentissages.
<b>INDICATEURS</b>	Nombre de journées et de participants. Nombre de journées et de participants.

## ► Les parents, membres actifs de la communauté éducative

### MIEUX ACCUEILLIR

### MIEUX ACCOMPAGNER

**MISE EN ŒUVRE** Une politique visant à mobiliser les familles et à les faire participer à la réussite de leurs enfants.

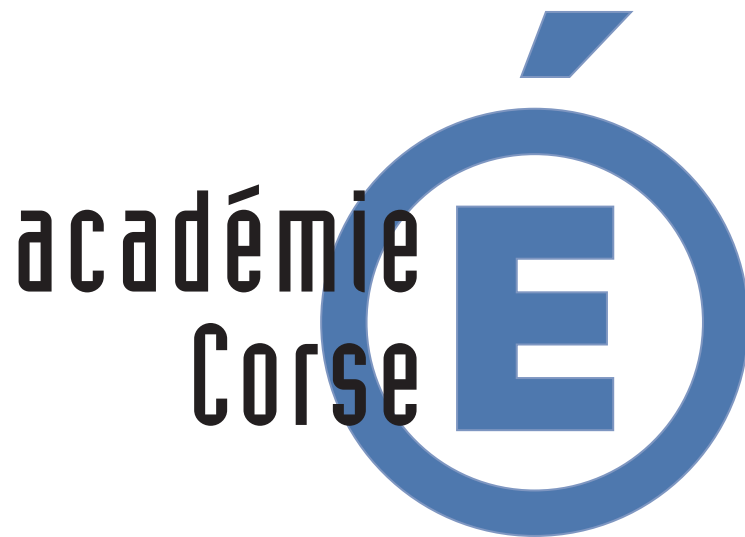
**ACTIONS**

- Développer les dispositifs existants et former les parents dans les écoles et dans les établissements (mallette des parents, ouvrir l'école aux parents).
- Mettre en cohérence et complémentarité les dispositifs de soutien à la parentalité avec les partenaires institutionnels et associatifs : réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAPP), contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), dispositif de réussite éducative (DRE), école ouverte (EO)...
- Favoriser l'exercice des droits des parents à l'École : droit d'information sur le comportement des enfants, sur les résultats scolaires, droit d'expression, droit de participation ; permettre les conditions matérielles d'organisation du dialogue : boîte aux lettres, tableaux d'affichage, mode de distribution des documents, cahier de texte numérique, ENT, LPC, ...
- Associer le plus possible les parents aux décisions qui engagent la vie de l'École et de l'établissement.

**OBJECTIFS**

**INDICATEURS**

- Un référent académique « parents ».
- Un taux de représentation parentale plus élevé dans les instances participatives et décisionnelles.
- Des parents accompagnateurs, tuteurs, médiateurs au sein des établissements.
- La coéducation : des liens privilégiés, des conditions de réussite dans la durée.



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

---

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE